

L'actu du jour

Yahoo puni par la justice

Le site Internet Yahoo est accusé d'encourager le racisme. La justice française exige qu'il ferme une partie de services aux internautes français.

Le site américain Yahoo est l'un des plus célèbres moteurs de recherche d'Internet. Une fois que tu y es connecté, il te suffit de taper un mot lié à ta recherche. Et Yahoo te propose des dizaines de sites sur le sujet recherché. Près de 50 millions de personnes l'utilisent chaque mois dont 1,6 millions d'internautes français. Il propose aussi de nombreux services comme des groupes de discussion ou la vente à distance de marchandises. Or, parmi ces marchandises figurent des livres, des uniformes ou des insignes **nazis**. C'est-à-dire des objets liés à des idées ayant causé la mort de millions de personnes durant la Seconde Guerre mondiale.

En France, la vente d'objet nazis est interdite. C'est pourquoi la justice française a ordonné en mai dernier aux dirigeants de Yahoo d'empêcher les internautes français de pouvoir acheter ces objets. Les dirigeants ont d'abord résisté, expliquant qu'il était impossible de sélectionner les français parmi les millions d'internautes qui consultent le site. Puis ils ont expliqué que cette interdiction était une atteinte à la liberté d'exprimer librement ses opinions... même si elles sont racistes.

La justice française vient de maintenir sa décision. Elle ajoute d'ailleurs que Yahoo s'interdit la vente par correspondance de drogue, de cigarettes ou d'animaux vivants. Et que le minimum serait tout de même d'étendre cette interdiction aux objets nazis. Yahoo a 3 mois pour appliquer la décision de la justice. Au-delà, ses dirigeants devront payer 100000 F d'amende par jour de retard.

Nazi : qui se rapporte au nazisme, ensemble d'idées selon lesquelles il existerait des races supérieures aux autres. Appliquées en Allemagne par le parti nazi de 1933 à 1945, ces idées ont conduit à l'extermination de millions de personnes.

Lis aussi l'article suivant **Yahoo encourage-t-il le racisme ?**

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)